



# 7<sup>ème</sup> CONCOURS Du MEILLEUR BOUDIN BLANC TRADITIONNEL Et/Ou du MEILLEUR BOUDIN BLANC CREATIF

## Article 1

La Fédération des Artisans Charcutiers Traiteurs de Loire-Atlantique, organise le 7<sup>ème</sup> Concours du Meilleur Boudin Blanc traditionnel, ou du Meilleur Boudin Blanc Créatif selon votre imagination.

## Article 2

Les épreuves de dégustation par le jury se dérouleront le **MERCREDI 09 OCTOBRE 2019**  
SALLE CGAD – 44980 STE LUCE SUR LOIRE - La proclamation des résultats le **Lundi 21 OCTOBRE 2019 – SALON SERBOTEL.**

## Article 3

Ce concours est ouvert aux artisans Charcutiers Traiteurs et Bouchers Charcutiers Traiteurs de la Région Pays de la Loire, inscrits au Registre des Métiers.

## Article 4

Les participants devront certifier que le produit présenté est bien de leur fabrication.

## Article 5

Les candidats devront adresser leur inscription à la F.A.C.T.44, 10, rue de la Jalousie 44980 Sainte-Luce sur Loire  
Pour le **MARDI 1er OCTOBRE 2019** au plus tard - le cachet de la poste faisant foi.

## Article 6

Les droits d'inscription sont fixés à 38 €, somme que les candidats devront obligatoirement joindre par chèque libellé à l'ordre de la FACT44 à leur bulletin d'engagement. L'inscription ne pourra être enregistrée à défaut de paiement. Les droits versés resteront acquis dans tous les cas à la FACT44.

## Article 7

Pour le boudin créatif, les candidats ont la possibilité de présenter plusieurs échantillons avec le droit d'inscription correspondant, mais seul le produit ayant obtenu le plus de points sera retenu.

## Article 8

La Fédération des Artisans Charcutiers Traiteurs de Loire Atlantique ne serait être tenue responsable des empêchements au déroulement des concours résultant d'un cas fortuit ou de force majeure.

## Article 9

Les candidats devront faire parvenir ou déposer leur produit au nombre de **2 BOUDINS dans chaque catégorie** –  
Emballage de votre choix et joindre à l'intérieur de leur colis **une enveloppe cachetée sans signe extérieur avec leur Nom, adresse et numéro de téléphone personnel.**

Préciser le nom des produits utilisés pour le Créatif -

Aux adresses suivantes : **Jusqu'au Mercredi 09 OCTOBRE 2019 – 12 Heures**

### BUREAU de la FACT44

10, rue de la Jalousie - 44980 STE LUCE/LOIRE  
Tél : 02.51.85.08.66

### Charcutier-Traiteur Jean-Michel PATRON

8 rue de la Ville en Pierre - 44000 NANTES  
Tél : 06.72.49.18.45

## Article 10

Le jury sera composé de professionnels et de consommateurs. Les décisions du jury sont sans appel.

## Article 11

Il sera attribué coupes et diplômes en fonction du classement, le **LUNDI 21 OCTOBRE 2019 à 17H30**  
Lieu : Salon SERBOTEL – Parc de la Beaujoire à NANTES.

### **Article 12**

Les lauréats seront prévenus par EMAIL le **10 OCTOBRE 2019** et sur le site Internet **www.charcutiertraiteur44.fr**

### **Article 13**

Lors de la REMISE DES PRIX, **chaque professionnel lauréat devra impérativement se présenter en veste de travail. Le lauréat doit être présent à la remise des prix.**

Les membres de la F.A.C.T. 44 seront très honorés de votre participation à ce concours.

---